



Liberté Égalité Fraternité

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale Article R. 122-3-1 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas. Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative.

Ce document est émis par le ministère en charge de l'écologie.

Ce formulaire peut se remplir facilement sur ordinateur. Si vous ne disposez pas du logiciel adapté, vous pouvez télécharger Adobe Acrobat Reader gratuitement via ce lien □

pouvez télécharger Adobe Acrobat Reader gratuiteme	nt <u>via ce lien</u> [-]
Cadre réservé à l'autorité cha	rgée de l'examen au cas par cas
Date de réception : 02 05 2024	
Intitulé du projet	
Réalisation de forages de reconnaissance pour captage	d'eau sur la commune de Macouba
Identification du (ou des) maître(s) d	ouvrage ou du (ou des) pétitionaire(s)
Identification du (ou des) maître(s) de Personne physique	ouvrage ou du (ou des) pétitionaire(s)
	ouvrage ou du (ou des) pétitionaire(s) Prénom(s)
Personne physique	
Personne physique	
Personne physique Nom	
Personne physique Nom Personne morale	Prénom(s)
Personne physique Nom Personne morale Dénomination	Prénom(s) Raison sociale
Personne physique Nom Personne morale Dénomination SAS Héritiers Crassous de Médeuil	Prénom(s) Raison sociale SAS Héritiers Crassous de Médeuil
Personne physique Nom Personne morale Dénomination SAS Héritiers Crassous de Médeuil N° SIRET	Prénom(s) Raison sociale SAS Héritiers Crassous de Médeuil Type de société (SA, SCI)
Personne physique Nom Personne morale Dénomination SAS Héritiers Crassous de Médeuil N° SIRET 4 1 0 1 5 1 5 2 6 0 0 0 1 0	Prénom(s) Raison sociale SAS Héritiers Crassous de Médeuil Type de société (SA, SCI) SAS

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès du service destinataire.

Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.)
27	Forages de reconnaissance de 80 à 150 m de profondeur dans l'aquifère volcanique. Opération soumise à déclaration rubrique 1.1.1.0

		t fait-il l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux ticle R.122-2-1 du code de l'environnement ? (clause-filet) ?
	Oui	✓ Non
	Le projet l'article R	t fait-il l'objet d'une soumission volontaire à examen au cas par cas au titre du III .122-2-1 ?
	Oui	✓ Non
4	Caract	éristiques générales du projet
	Doivent êtr	e annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire.
4.1	Nature o	lu projet, y compris les éventuels travaux de démolition
	_	n projet de recherche en eau pour l'alimentation en eau de la distillerie JM, sur la commune de Macouba ent alimentée par des prises d'eau superficielles.

Le projet comprend la réalisation d'un à 4 forages de reconnaissance, qui si positif pourront ouvrir à un projet de 2

4.2 Objectifs du projet

Le BRGM a défini la possibilité de ressources profondes déconnectées de la surface.

Ces ressources sont envisagées pour remplacer ou sécuriser les ressources existantes : une prise d'eau sur la rivière Roche et une source superficielle.

La ressource recherchée sera validée si elle respecte les critères suivants :

- avoir un débit suffisant, 35m3/h en première approche ;

forages d'exploitation sur le site le plus favorable.

- disposer d'une qualité conforme aux exigences sanitaires du process ;
- avoir un environnement conforme à la protection des eaux captées ;
- assurer le respect de l'usage des tiers, y compris la protection du milieu naturel.

La zone d'implantation a donc été définie en fonction de ses 4 critères en visant un aquifère potentiel non encore exploité et mal connu.

L'objectif du projet est donc de caractériser cette ressource en terme de capacité et de qualité.

En fonction des résultats, un dispositif d'exploitation de 2 forages pourra être envisagé.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 Dans sa phase travaux

Les travaux projetés seront réalisés par étapes :

Etape 1 : Réalisation d'un forage de reconnaissance sur le site 1, privilégié en première approche, qui comprend : la réalisation d'un avant trou marteau fond de trou, la foration de reconnaissance, Si résultats favorables, équipement en PVC et pompage d'essai, analyses d'eau (si positif pas d'Etape 2)

Etape 2 : En cas de résultats défavorables : réalisation d'une reconnaissance sur le site 2 pompages d'essai et analyses (si positif pas d'Etape 3)

Etape 3 : En cas de résultats défavorables du site 2 : réalisation d'une reconnaissance sur le proj 3 puis 4 pompages d'essai et analyses

Les pompages d'essai comprennent : la pose d'une pompe d'essai immergée 4", avec rejet des eaux durant les essais dans le champ à proximité après passage dans un bac de dessablage. Le programme de pompage comprendra :

- . un pompage de nettoyage pour supprimer venues de sable et turbidité,
- . un pompage par paliers pour valider les caractéristiques de l'ouvrage nettoyé,
- . un pompage de longue durée au débit maximum admissible (maxi 25 m3/h) durant 72h
- . des analyses complètes de qualification.

Si positif réalisation de 2 forages d'exploitation.

4.3.2 Dans sa	phase d'ex	ploitation et	de dé	mantèlement
---------------	------------	---------------	-------	-------------

L'ouvrage de reconnaissance positif (quantité-qualité) pourra être conservé comme point de prélèvement futur.
Dans ce cas il sera équipé d'une dalle de 3m² et d'un capot étanche.
Si le caractère aquifère n'est pas confirmé ou sans intérêt, l'ouvrage sera comblé selon les règles de la norme NFX10-999.

4.4	A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis 🤅
(i) La	décision de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Le projet est soumis à déclaration pour la rubrique 1.1.1.0 du Code de l'Environnement.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques du projet	Valeurs
Avant trou Foration de reconnaissance Débit capable du pompage d'essai	250m² x4 si 4 reconnaissances 5/10 m de profondeur 80 à 150 m de profondeur 25 m3/h maximum ≈ 2200 m3 sur 5 jours

4.6

Localisation du projet
Adresse et commune d'implantation
Numéro : Voie :
Point de départ : Long. : ° " Lat. : ° " " "
Point de d'arrivée : Long. : ° ° " Lat. : ° " "
Communes traversées :
Précisez le document d'urbanisme en vigueur et les zonages auxquels le projet est soumis :
PLU de MACOUBA
(i) Joignez à votre demande les annexes n°2 à 6.
S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ? ☐ Oui ☑ Non 4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage avait-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?
□ Oui □ Non

[1] Pour l'outre-mer, voir notice explicative.

4.7

	4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ? En cas de modification du projet, préciser les caractéristiques du projet « avant /après ».							
_	Canalhilitá an inanna		vi olo					
servi	fin de réunir les informations néo	essair	es pou	de la zone d'implantation envisagée r remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des l'outil de cartographie interactive Géo-IDE, disponible sur le site de				
Le si	te Internet du ministère de l'envi			ous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, nvironnementales par région utiles pour remplir le formulaire.				
	Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?				
	Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?		V					
	En zone de montagne ?	V						
	Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?		V					
	Sur le territoire d'une commune littorale ?	V						
	Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional?		V					

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?		V	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?		V	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?		V	
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques	V		
technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	✓		approuvé par arrêté préfectoral n°043430 du 22 novembre 2004
Dans un site ou sur des sols pollués ?		V	
Dans une zone de répartition des eaux ?		V	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?		V	
Dans un site inscrit ?		~	

Le projet se situe-t-il dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?		V	
D'un site classé ?		V	

6 Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet est-il <u>susceptible</u> d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

Inc	idences potentielles	Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	V		2 200 m3/h sur 5 jours Masse d'eau FRJG201 Masse d'eau souterraine Nord
Ressources	Impliquera-t-il des drainages/ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?		V	
Resso	Est-il excédentaire en matériaux ?		V	
	Est-il déficitaire en matériaux ?		✓	
	Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?			

Inc	idences potentielles	Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Est-il en adéquation avec les ressources disponibles, les équipements d'alimentation en eau potable/ assainissement ?	V		
	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?		V	
Milieu naturel	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?			
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?		V	
	Est-il concerné par des risques technologiques ?		V	
Risques	Est-il concerné par des risques naturels ?	V		Mouvement de terrain moyen + Séisme
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?		V	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?		V	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel	
	Engendre-t-il des déplacements/des trafics ?		V		
	Est-il source de bruit ?	V		Uniquement en phase travaux, 3 semaines par ouvrages	
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?		V		
Nuisances	Engendre-t-il des odeurs ?		V		
Nuis	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?		V		
	Engendre-t-il des vibrations ?		V		
	Est-il concerné par des vibrations ?		V		
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ?		V		
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?		V		
sions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?		•		
Émissions	Engendre-t-il des rejets liquides ?	V		Eau en phase de pompage d'essai	
	Si oui, dans quel milieu ?		V	Rivière Roche	

	Incidences potentielles C		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel	
	sions	Engendre-t-il des effluents ?		V		
	Émissions	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?		V	Uniquement en période de travaux déchets d'emballage recyclés	
	Patrimoine/Cadre de vie/Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?		V		
	Patrimoii de vie/Po	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?		V	Non, mais permet la pérennisation des activités agricoles	
	5.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec					
d'au	autres projets existants ou approuvés ?					
;	□ Oui ✓ Non Si oui, décrivez lesquelles :					

	Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de ure transfrontière ?
	□ Oui ☑ Non Si oui, décrivez lesquelles :
	Description des principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des dences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables
	Néant
rete 'env étuc	Description, le cas échéant, des mesures et caractéristiques du projet susceptibles d'être nues ou mises en œuvre pour éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur vironnement ou la santé humaine (en y incluant les scénarios alternatifs éventuellement diés) et permettant de s'assurer de l'absence d'impacts résiduels notables. Il convient de ciser et de détailler ces mesures (type de mesures, contenu, mise en œuvre, suivi, durée).
rete 'env étuc oréc	nues ou mises en œuvre pour éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur vironnement ou la santé humaine (en y incluant les scénarios alternatifs éventuellement diés) et permettant de s'assurer de l'absence d'impacts résiduels notables. <u>Il convient de</u>
rete 'env étuc oréc	nues ou mises en œuvre pour éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur vironnement ou la santé humaine (en y incluant les scénarios alternatifs éventuellement diés) et permettant de s'assurer de l'absence d'impacts résiduels notables. Il convient de ciser et de détailler ces mesures (type de mesures, contenu, mise en œuvre, suivi, durée).
rete 'env étuc oréc	nues ou mises en œuvre pour éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur vironnement ou la santé humaine (en y incluant les scénarios alternatifs éventuellement diés) et permettant de s'assurer de l'absence d'impacts résiduels notables. Il convient de ciser et de détailler ces mesures (type de mesures, contenu, mise en œuvre, suivi, durée).
rete 'env étuc oréc	nues ou mises en œuvre pour éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur vironnement ou la santé humaine (en y incluant les scénarios alternatifs éventuellement diés) et permettant de s'assurer de l'absence d'impacts résiduels notables. Il convient de ciser et de détailler ces mesures (type de mesures, contenu, mise en œuvre, suivi, durée).
rete 'env étuc oréc	nues ou mises en œuvre pour éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur vironnement ou la santé humaine (en y incluant les scénarios alternatifs éventuellement diés) et permettant de s'assurer de l'absence d'impacts résiduels notables. Il convient de ciser et de détailler ces mesures (type de mesures, contenu, mise en œuvre, suivi, durée).
rete 'env étuc oréc	nues ou mises en œuvre pour éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur vironnement ou la santé humaine (en y incluant les scénarios alternatifs éventuellement diés) et permettant de s'assurer de l'absence d'impacts résiduels notables. Il convient de ciser et de détailler ces mesures (type de mesures, contenu, mise en œuvre, suivi, durée).
rete 'env étuc oréc	nues ou mises en œuvre pour éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur vironnement ou la santé humaine (en y incluant les scénarios alternatifs éventuellement diés) et permettant de s'assurer de l'absence d'impacts résiduels notables. Il convient de ciser et de détailler ces mesures (type de mesures, contenu, mise en œuvre, suivi, durée).

7 Auto-évaluation (facultatif)

① Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Le projet concerne la réalisation de un à 4 forages de reconnaissance et si favorable 2 forage d'exploitation. Bien que le projet soit inclus dans un habitat Natura 2000, les impacts potentiels sur le milieu naturel sont jugés faibles au vu de la durée très limitée du chantier (4 semaines en fin d'été) et de la faible emprise des travaux. Le projet ne sera pas à l'origine de production de déchets, hormis en phase chantier. Leurs volumes seront limités et éliminés par les entreprises de travaux vers les filières adaptées.

Le projet se situe hors zone inondable.

Ainsi, au vu de ce qui précède et en prenant en compte les mesures énoncées au 6.5, nous estimons que le projet devrait être dispensé d'étude d'impact.

8 Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet							
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié .	✓					
2	Si le projet fait l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code l'environnement (clause filet), la décision administrative soumettant le projet au cas par cas.						
3	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe).	V					
4	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain.	V					
5	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), 9°a),10°,11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé						
6	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), 9°a), 10°,11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau	V					
7	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.						

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou petitionaire

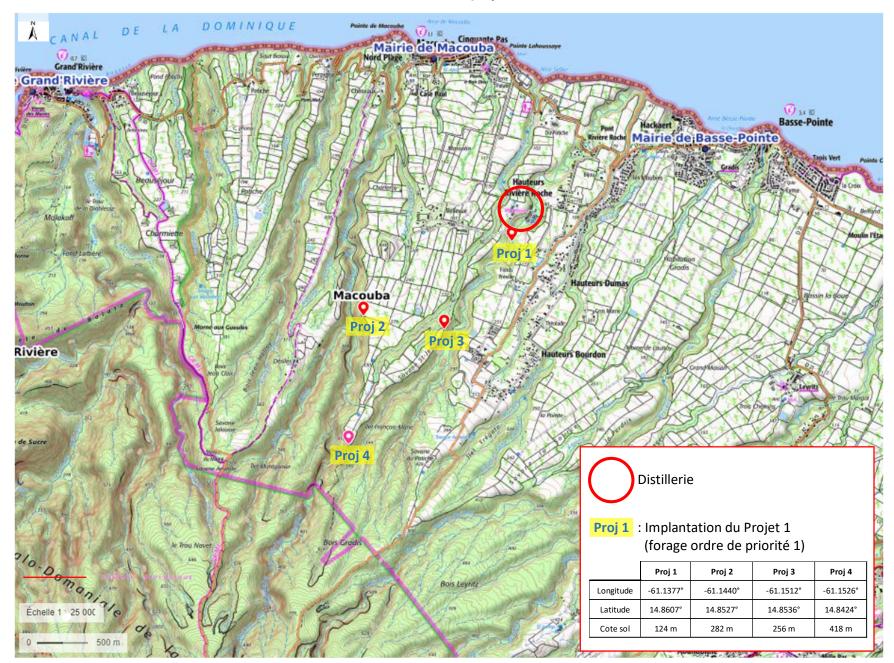
i Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent.

Objet				
1	8-1 Compléments à la demande d'examen au cas par cas			
2				
3				
4				
5				

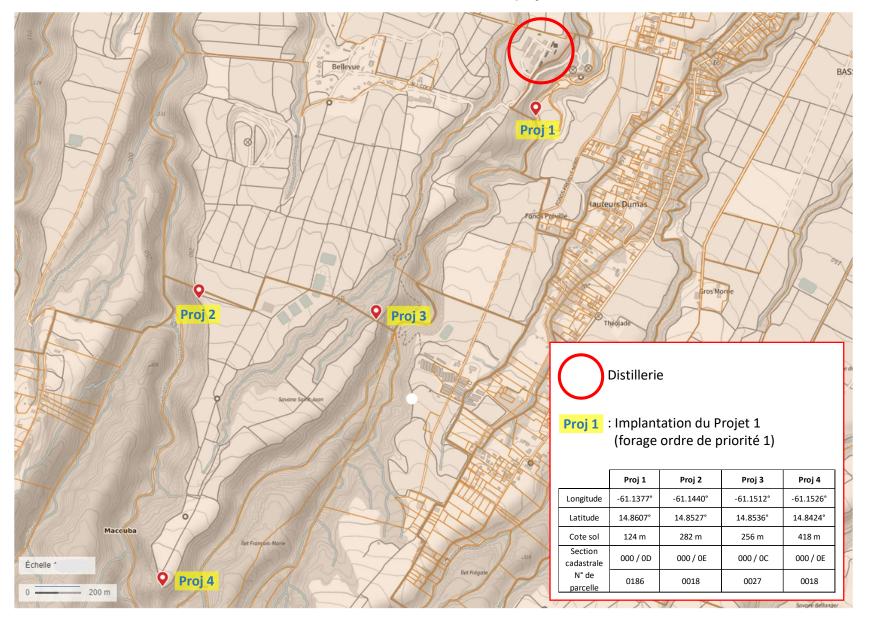
			. •
9	Engage	ment et	signature
			0.Ba

Je certifie sur l'honneur avoir pris en compte les principau des incidences sur l'environnement requises au titre d'aut	
Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements d	ci-dessus 🗆
REQUEATI	
Nom BECHEAU	
Prénom Emmanuel	Q and
	MAN Héritjers Crassous de Medeui
Qualité du signataire Directeur de la distillerie	S.A.S au capital de 37012 € Fond Préville - 97218 MACOUBA
	Siret: 410 151 526 00028 - RCS Fort-de-France
À Macouba	Tél.: 0596 78 92 55 - Fax: 0596 78 99 27
27/04/2024	Signature du (des) demandeur(s)
Fait le 2 7 0 4 2 0 2 4	Signature du (des) demandeur(s)

Annexe 3 : Plan de situation du projet au 1/25 000



Plan de situation cadastrale des projets



Annexe 4-1 : Localisation des prises de vues pour le forage Proj 1



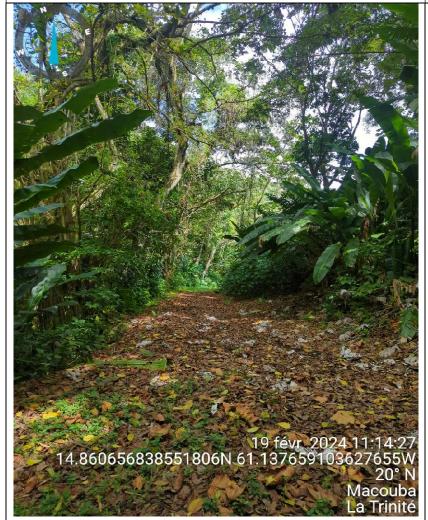
Annexe 4-1 : Prises de vues pour le forage Proj 1

1

Vue de l'accès à la zone d'implantation depuis le site Février 2024

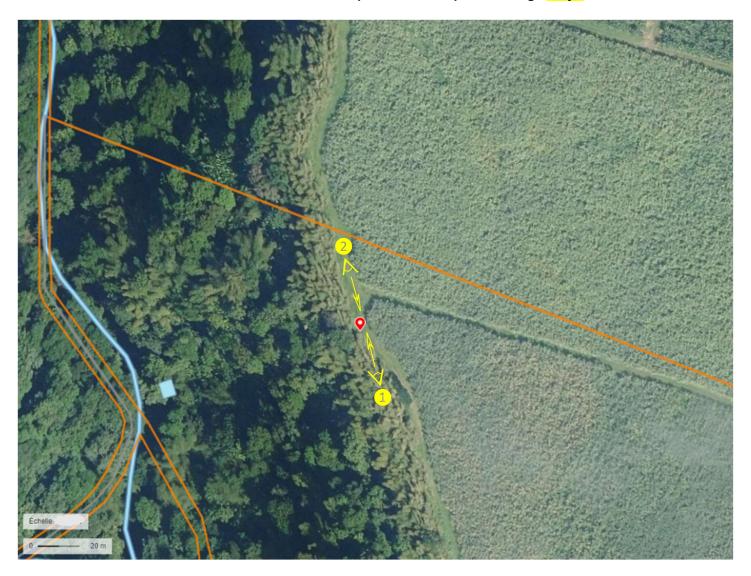


Vue rapprochée du site d'implantation Février 2024 La flèche indique la zone du projet





Annexe 4-2 : Localisation des prises de vues pour le forage Proj 2



1

Vue rapprochée du site d'implantation Février 2024 La flèche indique la zone du projet en aval de la zone clôturée

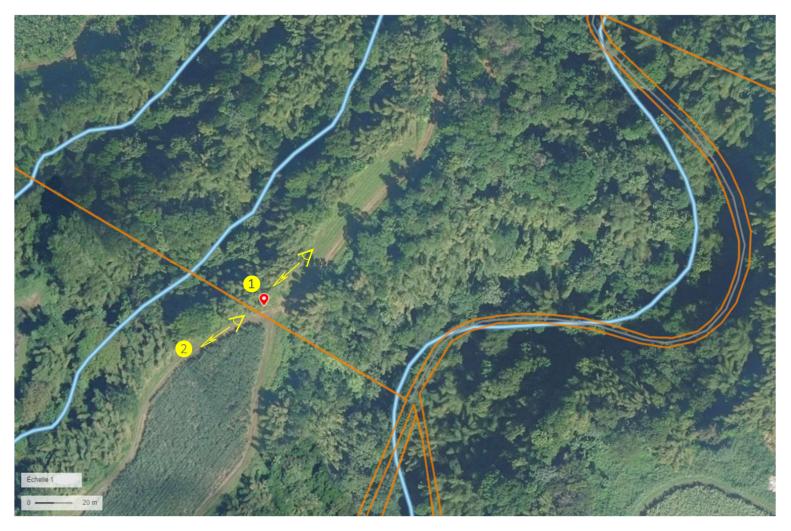


Vue de l'accès à la zone d'implantation depuis le site Février 2024





Annexe 4-3 : Localisation des prises de vues pour le forage Proj 3

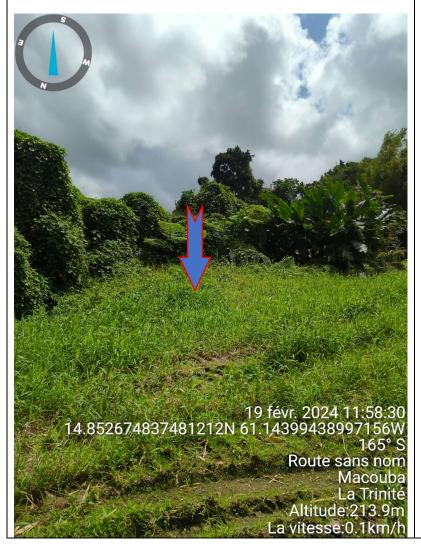




Vue rapprochée du site d'implantation Février 2024 La flèche indique la zone du projet

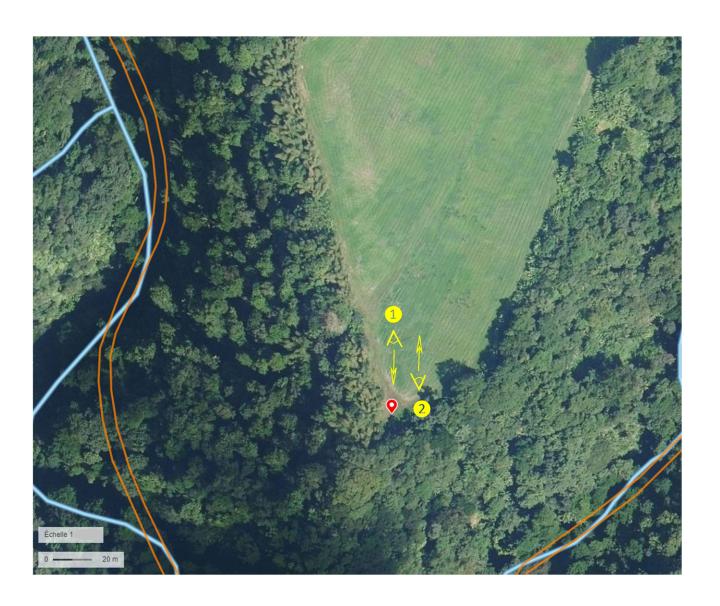


Vue éloigné depuis la zone d'implantation Février 2024





Annexe 4-4 : Localisation des prises de vues pour le forage Proj 4



Annexe 4-2 : Prises de vues pour le forage Proj 4

1

Vue rapprochée du site d'implantation Février 2024 La flèche indique la zone du projet

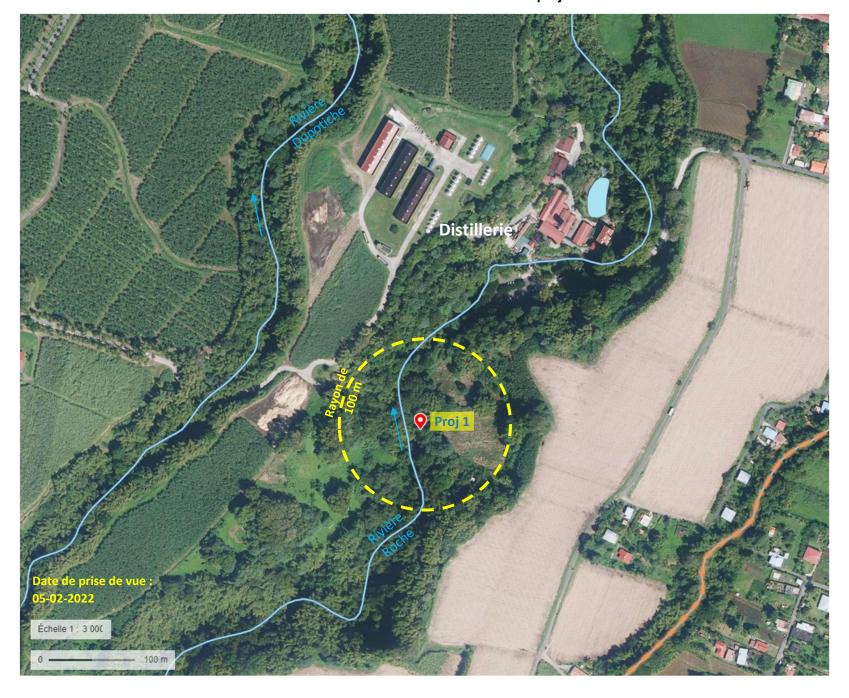


2

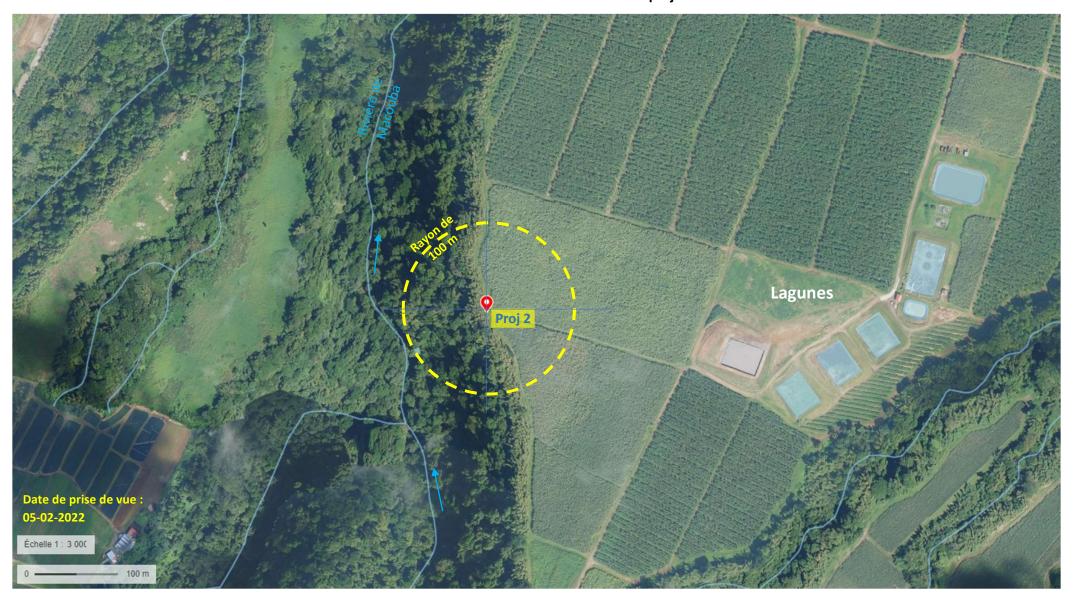
Vue éloigné depuis la zone d'implantation vers le nord Février 2024



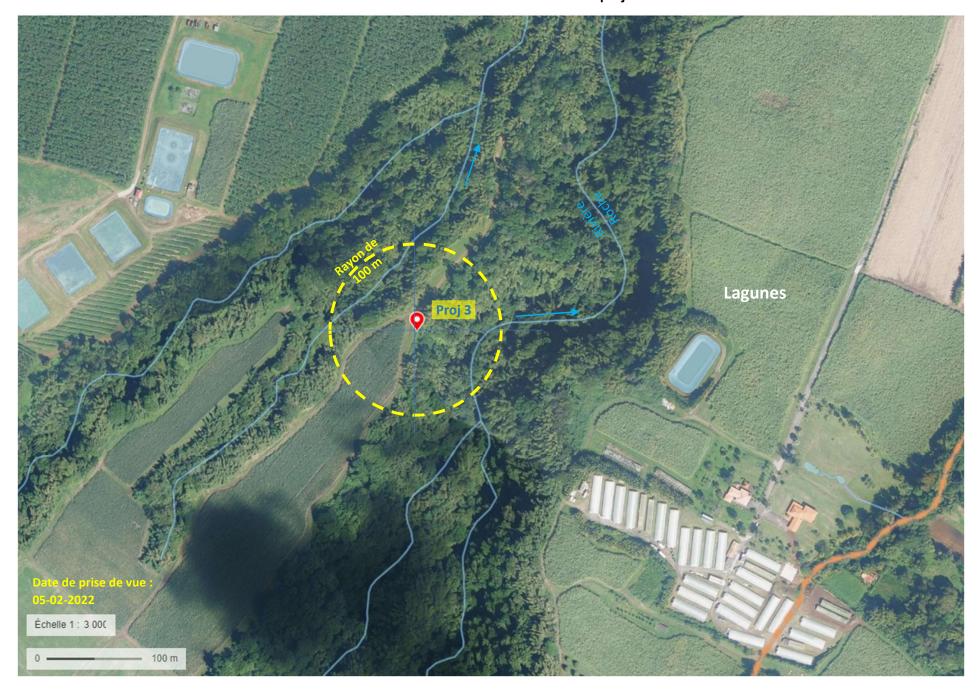
Annexe 6-1 : Plan des abords au 1/3000 du projet 1



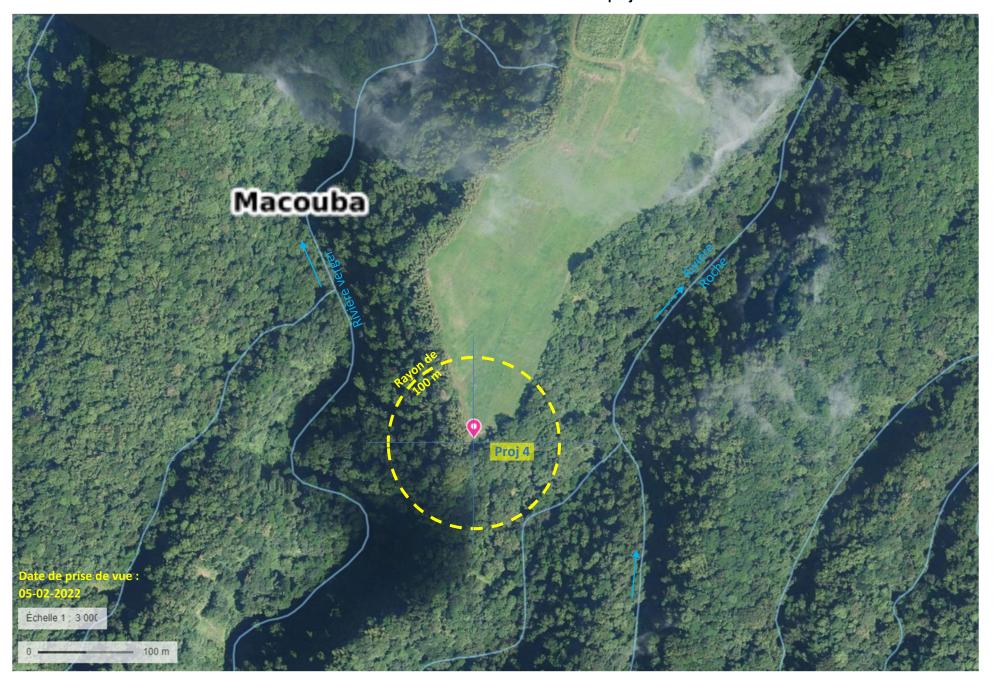
Annexe 6-2 : Plan des abords au 1/3000 du projet 2



Annexe 6-3: Plan des abords au 1/3000 du projet 3



Annexe 6-4 : Plan des abords au 1/3000 du projet 4



Néant